

## Des maisons, pas des campements

## **l'Assemblée législative de l'Ontario :**

**ATTENDU QUE** le projet de loi 6, la Loi sur des municipalités plus sûres, est loin de s'attaquer de façon significative à la crise du logement et de l'itinérance, et qu'il reprend des politiques coûteuses qui ont déjà échoué et qui coûteront plus cher aux contribuables tout en aggravant la situation ;

**ATTENDU QUE** tout le monde mérite de profiter des parcs et des espaces publics, et d'avoir accès à un logement sûr, abordable et digne dignement ;

**ATTENDU QUE** les tentes et les prisons ne sont pas des substituts acceptables à un logement sûr, abordable et digne ; et

**ATTENDU QUE** la meilleure façon de mettre fin aux campements est de créer de nouvelles unités de logement supervisé, permettant aux personnes vivant dans des campements ou dans le système des refuges d'emménager dans un logement sûr, permanent et abordable, tout en les reliant aux soins de santé mentale, au traitement de la toxicomanie et à d'autres soutiens continus.

**Par conséquent, nous, soussignés, demandons à l'Assemblée législative de l'Ontario de prendre des mesures immédiates pour lutter contre la crise du logement et du sans-abrisme :**

- Construire des milliers d'unités de logement supervisé pour permettre aux gens de passer des tentes à des maisons sûres et abordables.
  - Rétablir un véritable contrôle des loyers, doubler le POSPH/OW et fournir des prestations de logement aux personnes qui risquent le plus de perdre leur logement de façon imminente.
  - Élargir l'accès à des programmes de traitement de la toxicomanie à faibles barrières.



# JAMIE WEST

## Député, Sudbury

Veuillez renvoyer les copies signées à MPP Jamie West à l'unité 4B 555 rue. Barrydowne Sudbury. ON P3A 3T4